Procédure de vente SDV 20225013 pour la vente de matériel informatique et divers à Peutie

1. Résumé de la procédure de vente

- § 2 Procédure appliquée - service responsable
- §3 Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente
- Conditions de participation informations à fournir par les candidats acheteurs
- Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs
- § 4 § 5 § 6 Réception des offres
- § 7 § 8 Critère d'attribution
- Attribution
- § 9 § 10 **Paiement**
- Enlèvement du matériel
- § 11 Mesures d'office
- § 12 Garantie
- § 13 Litiges

2. Procédure appliquée - service responsable

- La vente du matériel décrit en annexe B sera une vente publique de 10 lots de matériel informatique et divers à Peutie.
- b. Ceci implique qu'il n'y aura pas de négociations et que le prix sera le seul critère d'attribution.
- c. Le montant de l'offre retenue sera augmenté de 15% de frais additionnels.
- Il est à remarquer:
 - Que le démontage, le démantèlement, l'emballage, le chargement et le transport sont à charge de l'acheteur.
 - Que le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve sans garantie.
- e. Le service responsable pour la présente vente et auquel toute correspondance doit être envoyée est:

MRMP

SERVICE DES VENTES /(SDV-D) Bloc 4 D/ Étage 2/ Local 46

Quartier Reine Elisabeth

Rue d'Evere 1

BOX 29

1140 - EVERE

Belgique

E-mail: mrmp-sales@mil.be Site web: www.mil.be/sales

Responsable de la vente (au sein du Service des Ventes):

FRANCOPHONE:

NEERLANDOPHONE:

IGLESIAS Daniel

FOLLET Bram

Adjudant

Lieutenant

Tel: 0032 2 441 80 66 (direct)

Tel: 0032 2 441 53 65 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

E-mail: mrmp-sales@mil.be

3. Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente

Publicité est faite par la voie de:

- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.mil.be/sales
- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.facebook.com/Sales.Defense.be.
- Une publication officielle dans le : "Bulletin des Adjudications" à consulter via le site web du public procurement: www.publicprocurement.be

SDV20225013 1 4. Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs

Pro mémoire.

5. Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs

Le matériel pourra être inspecté pendant les heures de service après rendez-vous avec la Personne de Contact (POC).

Les 10 lots se trouvent au :

Quartier Major Housiau

Martelarenstraat 181 1800 Vilvorde

Inspection du matériel : à partir du 3 avril 2023 jusqu'au 28 avril 2023

POC:

 Premier Caporal-Chef Stephane Leclercq, à joindre par N° tél 0032-(0)2/441.07.12 ou par e-mail Stephane.Leclercq2@mil.be

6. Réception des offres

- Les offres respecteront scrupuleusement le canevas de l'annexe A. Remarque importante: pour être valables :
 - (1) Les données personnelles ou sociétales demandées doivent être complètement remplies;
 - Les offres doivent être signées et datées.
 - (3) Les offres ne peuvent pas contenir de mentions barrées/corrigées (p.e. au fluide correcteur/Tipp-Ex);
 - (4) Les offres doivent être bien lisibles.
- b. Les prix seront exprimés en EURO. Aucune formule de révision du prix n'est autorisée.
- c. Les offres doivent être envoyées avant le 3 mai 2023 à 12 h vers le service dirigeant, la date de la poste faisant foi. Les offres resteront valables pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à partir de cette date.
- d. Adresse pour le dépôt des offres: voir § 2 ci-dessus.
- e. Pour être valables, les offres doivent être:
 - soit expédiées à temps par la poste, sous pli recommandé, sous double enveloppe avec la mention <u>SDV 20225013</u> sur l'enveloppe intérieure.
 - soit délivrées à temps par porteur. Dans ce cas, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec les responsables de la vente (voir § 2 ci-dessus).
- f. Les offres reçues par fax, téléphone ou e-mail ne seront PAS prises en compte.
- g. LANGUE : les offres devront être établies dans l'une des 3 langues officielles belges, c'est à dire: soit en FRANCAIS, soit en NEERLANDAIS, soit en ALLEMAND (à l'exclusion de toute autre langue). Les annexes techniques peuvent être rédigées en Anglais.
- h. Des offres conditionnelles, des prix anormaux et/ ou négatifs ne sont pas autorisées et seront considérées par l'Administration comme des offres non-conformes et non-valides.

7. Critère de sélection et d'attribution

- a. Le Service des Ventes se réserve le droit d'exclure un(e) candidat(e)-acheteur(euse) s'il s'avère, sur base de participations antérieures de sa part, qu'il/elle ne respecte pas ses obligations contractuelles.
- b. Le seul critère d'attribution est le prix
- c. L'offre la plus haute par lot pour le matériel présenté en vente déterminera le choix.
- d. Des négociations ne sont pas autorisées.

8. Attribution

- a. Une proposition d'attribution de la vente sera établie par le Service des Ventes.
- b. Le candidat acheteur dont l'offre par lot est la plus haute sera mis au courant de la notification de l'attribution et recevra une facture par lettre ou par mail avec confirmation de réception.
 Il devra néanmoins tenir compte du fait que l'ordonnateur compétent du Ministère de la Défense a le droit de ne pas attribuer le marché partiellement ou dans sa totalité.
- c. Le fait de ne PAS ATTRIBUER le marché ne donne droit, dans le chef des candidats acheteurs, à AUCUN DEDOMMAGEMENT. Une lettre ou un mail sera envoyé aux candidats-acheteurs non retenus à titre d'information.

9. Paiement

- Le paiement s'effectue en EURO.
 Les modalités de paiement sont mentionnées sur la facture.
- b. Le montant dû doit être payé en une fois dans les trente (30) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.
- c. Lorsque le délai contractuel est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.

10. Enlèvement du matériel

Lieu d'enlèvement: voir lieu d'inspection au § 5

- a. Après réception du paiement de la facture, l'acheteur reçoit dans les dix (10) jours calendrier un bon d'enlèvement pour le matériel acheté. Ce bon est exigé par l'Autorité Militaire locale.
- b. L'enlèvement devra être intégralement terminé endéans les quinze (15) jours calendrier, comptés à partir de la date d'émission du bon d'enlèvement. Si ce délai est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.
- c. L'acheteur doit utiliser les moyens appropriés pour l'enlèvement du matériel.
- d. Les modalités pratiques (date d'enlèvement, accès au lieu d'enlèvement, ...) sont à régler entre l'acheteur et l'Autorité Militaire locale.
- e. Les éventuelles actions de manipulation sur l'endroit d'enlèvement, le démontage, ainsi que le chargement et le transport du matériel vendu sont à charge de l'acheteur.
- f. L'acheteur est responsable de tous les dommages causés lors de l'enlèvement du matériel, soit aux agents et/ou biens de l'Administration, soit à des tiers.
- g. De même, l'acheteur est responsable du personnel auquel il confie l'enlèvement du matériel.
- h. Tout dommage est acté dans un procès-verbal établi par l'Autorité Militaire locale, qui sera signé par les deux parties. Sans contestation écrite endéans les 7 (sept) jours calendrier, l'Administration supposera que l'acheteur accepte le contenu du procès-verbal.
- L'acheteur est tenu de réparer ou de faire réparer tous les dommages qu'il occasionne.

11. Mesures d'office

a. Retard de paiement :

- (1) En cas de défaut de paiement à la date mentionnée (voir § 9.b), l'acheteur recevra un rappel de paiement par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
- (2) En cas de non-paiement endéans les 2 semaines qui suivent le rappel de paiement, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes. Le cas échéant, l'acheteur sera redevable au Service des Ventes d'une somme équivalente à 10% du montant total du marché (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. Cette décision sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

b. Retard d'enlèvement :

- (1) Aucun enlèvement n'a eu lieu
 - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue du lot attribué ou d'un ou plusieurs des lots attribués (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.

- (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(1).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
- (c) Le Service des Ventes remboursera à l'acheteur la somme payée pour le lot/les lots non enlevé(s), diminué de 10% (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. En cas de solde négatif, une facture supplémentaire pour ce solde restant sera envoyée à l'acheteur. Pour le paiement de ce solde, les §9.a et b restent d'application.
- (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr §11.b.(1).(b), ainsi que le cas échéant le règlement financier Cfr §11.b.(1).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

(2) Enlèvement incomplet d'un lot

- (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue d'une partie d'un lot attribué (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
- (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(2).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente du lot en question sera résiliée de plein droit et le matériel restant concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
- (c) Le Service des Ventes ne remboursera aucune somme à l'acheteur. Un coût supplémentaire de 50 EUR sera facturé à l'acheteur à titre de frais administratifs. Pour le paiement de cette facture, les §9.a et b restent d'application.
- (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr §11.b.(2).(b), ainsi que le règlement financier Cfr §11.b.(2).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

12. Garantie

- Le matériel est proposé à la vente dans l'état où il se trouve sans aucune garantie.
- b. De par sa qualification et vu la possibilité d'inspection du matériel prévu au § 5, l'acheteur est supposé connaître l'état du matériel.
- c. Le transfert de propriété a lieu à la date de réception du paiement.

13. Litiges

Seuls les Cours et Tribunaux de BRUXELLES sont compétents en matière de litiges.

Afin d'éviter que du matériel saisi soit quand-même encore vendu, l'attention des candidats acheteurs est attirée sur le fait que lors d'une véritable saisie de biens prévus pour la vente, la vente en question sera immédiatement annulée et arrêtée, indépendamment du fait si la saisie est effectuée avant ou lors d'une vente.

9/02/2023

Signed by: Tom Laermans (Signature)

X

Tom LAERMANS Colonel breveté d'état-major Directeur du Service des Ventes

Liste des annexes

Annexe A: Formulaire de soumission (offre)

Annexe B: Description détaillée

SDV 202	25013	Offre	Matériel informatique et divers à Peutie	
Je, soussigr	Je, soussigné (Nom, Prénom, Profession) :			
Agissant		om propre (1) :		
	Pour la fir			
	(Dénomir	nation complète de la firn	ne + N° TVA)	
Adresse :				
N° Tél :				
E-mail :				

Déclare :

- > avoir pris connaissance des clauses administratives applicables à la procédure de vente 20225013 et m'y conformer.
- > offrir (montants exprimés en €) pour (voir ci-dessous) NE PAS oublier de SIGNER en dessous du tableau.
- > maintenir ces prix valables pendant nonante (90) jours de calendrier.
- > respecter les délais de paiement et d'enlèvement prévus dans les clauses administratives de la procédure de vente SDV 20225013.
- (1) Biffez la mention inutile.

Lot	Description	Offre (EURO)		
Lot	Description	En chiffres	En lettres	
1	Matériel informatique et divers			
2	Matériel informatique et divers			
3	Matériel informatique et divers			

Dossier 20225013

4	Matériel informatique et divers	
5	Matériel informatique et divers	
6	Matériel informatique et divers	
7	Matériel informatique et divers	
8	Matériel informatique et divers	
9	Matériel informatique et divers	
10	Matériel informatique et divers	
Fait à		 , le2023
Signature	e :	

Dossier 20225013 2

1
Peutie
Divers materiel/Matériels divers
Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place
Het lot bestaat uit 27 palletten
Le lot est composé de 27 palettes
Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.
Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
- Telefoons / Téléphones
- Schermen / Ecrans
- Printers / Imprimantes
- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques
- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques
Categorie / Catégorie : 3



Perceel / Lot	2
Locatie	Peutie
Benaming / Dénomination	Divers materiel/Matériels divers
Technische omschrijving /	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place • Het lot bestaat uit 18 palletten
Description technique	Le lot est composé de 18 palettes
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel. Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
	- Telefoons / Téléphones
	- Schermen / Ecrans
	- Printers / Imprimantes
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques
	- Toetsenborden / Claviers
	- Laptop hoes / Housse PC
	Categorie / Catégorie : 3



Perceel / Lot	3	
Locatie	Peutie	
Benaming / Dénomination	Divers materiel/Matériels divers	
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place	
omschrijving /	Het lot bestaat uit 18 palletten	
Description technique	Le lot est composé de 18 palettes	
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.	
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.	
	 Telefoons / Téléphones Schermen / Ecrans Printers / Imprimantes Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques 	
	Categorie / Catégorie : 3	



Perceel / Lot	4	
Locatie	Peutie	
Benaming /	Divers materiel / Matériels divers	
Dénomination		
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place	
omschrijving /	Het lot bestaat uit 18 palletten	
Description	Le lot est composé de 18 palettes	
technique		
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.	
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.	
	- 1.6 (-W)	
	- Telefoons / Téléphones	
	- Schermen / Ecrans	
	- Printers / Imprimantes	
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques	
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques	
	Catamonia / Catámonia - 2	
A.C	Categorie / Catégorie : 3	



Perceel / Lot	5
Locatie	Peutie
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers
Dénomination	
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place
omschrijving /	Het lot bestaat uit 18 palletten
Description	Le lot est composé de 18 palettes
technique	
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
	Talafa ana / Tálánhana a
	- Telefoons / Téléphones
	- Schermen / Ecrans
	- Printers / Imprimantes
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques
	Categorie / Catégorie : 3
A flancal alice of these areas	



Perceel / Lot	6	
Locatie	Peutie	
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers	
Dénomination		
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place	
omschrijving /	Het lot bestaat uit 18 palletten	
Description technique	Le lot est composé de 18 palettes	
·	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel. Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.	
	- Telefoons / Téléphones	
	- Schermen / Ecrans	
	- Printers / Imprimantes	
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques	
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques	
	- Server kasten / Armoires serveur	
	Categorie / Catégorie : 3	



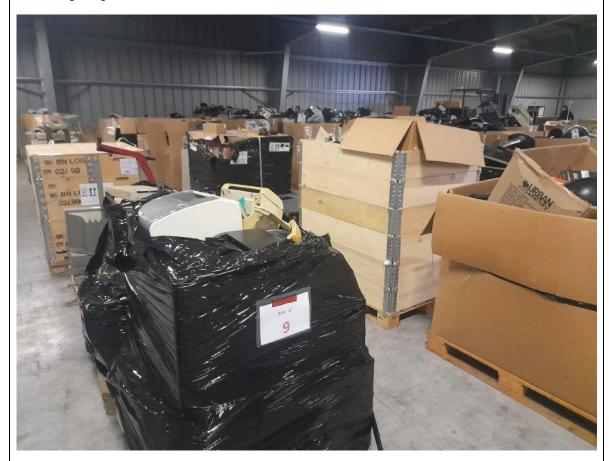
Perceel / Lot	7	
Locatie	Peutie	
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers	
Dénomination		
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place	
omschrijving /	Het lot bestaat uit 18 palletten	
Description	Le lot est composé de 18 palettes	
technique		
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.	
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.	
	- Telefoons / Téléphones	
	- Schermen / Ecrans	
	- Printers / Imprimantes	
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques	
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques	
	Categorie / Catégorie : 3	
Afhaalding/Imaga		



Perceel / Lot	8
Locatie	Peutie
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers
Dénomination	
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place
omschrijving /	Het lot bestaat uit 20 palletten
Description	Le lot est composé de 20 palettes
technique	
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
	T. () T. ()
	- Telefoons / Téléphones
	- Schermen / Ecrans
	- Printers / Imprimantes
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques
	Categorie / Catégorie : 3



Perceel / Lot	9
Locatie	Peutie
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers
Dénomination	
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place
omschrijving /	Het lot bestaat uit 20 palletten
Description	Le lot est composé de 20 palettes
technique	
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
	T. () T. ()
	- Telefoons / Téléphones
	- Schermen / Ecrans
	- Printers / Imprimantes
	- Diverse computer materialen / Divers matériaux informatiques
	- Diverse metalen materialen / Divers matériaux métalliques
	Categorie / Catégorie : 3
A flancal alice at /line and a	



Perceel / Lot	10
Locatie	Peutie
Benaming /	Divers materiel/Matériels divers
Dénomination	
Technische	Ter plaatse te bezichtigen/ A visiter sur place
omschrijving /	Het lot bestaat uit 41 palletten
Description	Le lot est composé de 41 palettes
technique	·
	Het aangeboden materieel betreft geen ready-to-use materieel.
	Le matériel proposé n'est pas du matériel prêt à l'emploi.
	- TFT Schermen / Ecrans TFT
	Categorie / Catégorie : 3



*HET VOOR VERKOOP VOORGESTELDE MATERIEEL KAN TOT DE VOLGENDE CATEGORIËN (ALS NIET BINDENDE INFORMATIE GEGEVEN) BEHOREN;

CATEGORIE 1: ONMIDDELLIJK BRUIKBAAR.

CATEGORIE 2: KLEINE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK. CATEGORIE 3: GROTE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK CATEGORIE 4: ENKEL GESCHIKT VOOR RECUPERATIE WISSELSTUKKEN.

*LE MATERIEL PROPOSE A LA VENTE PEUT ETRE DE CATEGORIE 1, 2, 3 OU 4 (DONNE A TITRE INDICATIF SANS ENGAGEMENT) C'EST-A-DIRE;

CATEGORIE 1: DIRECTEMENT UTILISABLE

CATEGORIE 2: PETITES REPARATIONS OU PETITS REMPLACEMENTS SONT NECESSAIRES CATEGORIE 3: REPARATIONS IMPORTANTES OU D'IMPORTANTS REMPLACEMENTS SONT

NECESSAIRES

CATEGORIE 4: LE MATÉRIEL NE PEUT SERVIR QUE POUR LA RÉCUPÉRATION DE PIÈCES DE RECHANGE